

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Une communication de ces renseignements est encadrée par les prescriptions de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

**IMPORTANT**

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

**Espace réservé à l'usage de la CTQ**

Numéro de demande :

Numéro de revenu :

**1 – Identification du demandeur ou de l'acheteur**

**Entreprise**

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

**Individu**

Masculin

Féminin

Nom

Prénom

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

**Adresse d'affaires\* (Si vous faites affaire à partir de votre domicile, cette adresse devient votre adresse d'affaires.)**

Numéro

Rue

Appartement

Québec

Ville, village ou municipalité

Province ou État

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur

Courriel

\* La Commission privilégie l'utilisation du courriel pour la transmission des correspondances. En l'absence d'un courriel, les correspondances sont transmises par télécopieur ou par la poste. Vous devez aviser la Commission de tout changement dans les meilleurs délais.

## 2 – Nature de la demande

Sélectionnez la demande que vous introduisez :

	Sections à remplir		Sections à remplir
Demande de permis	3A, 4, 5	Modification de permis	3B, 3C, 4, 5
Renouvellement de permis	3A, 3B, 4, 5	Maintien de permis	3B, 5
Transfert de permis	3B, 4, 5		

## 3 – Description de la demande

**A – Service de traversier** (comprend l'embarquement roulier des véhicules automobiles par les passagers)

Désirez-vous offrir un service de traversier?      Oui      Non

**B – Permis visés**

_____	_____	_____
Numéro	Numéro	Numéro

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une annexe.

**C – Description des modifications demandées**

## 4 – Description des navires et des principaux ports d'embarquement

Fournissez les renseignements pour chacun des navires visés par la demande.

Nom du navire	N° d'immatriculation ou de permis de petit bâtiment	Capacité (nombre de passagers excluant l'équipage)	Jauge brute (tonneaux)	Principal port d'embarquement (nom de la municipalité)

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une annexe.

## 5 – Déclaration et signature

J'atteste que chaque navire et son équipage devant être utilisés pour fournir le service satisfont aux exigences de la réglementation fédérale relative à l'inspection, à la capacité et à la sécurité des navires et à la compétence de leur équipage.

Je déclare que tous les renseignements fournis sont vrais et exacts.

_____	_____	_____	_____	_____
Signature	Nom (en majuscules)	Année	Mois	Jour

### Fausse déclaration

Quiconque fait une fausse déclaration ou fournit de faux renseignements commet une infraction et est passible, en plus des frais, des peines prévues par la loi et d'une sanction par la Commission.

## Documents exigés

**Vous devez produire les documents exigés, sinon le traitement de votre demande pourrait être retardé et vous vous exposez à ce qu'une décision soit rendue avec l'information partielle disponible au dossier.**

**Si vous êtes une personne morale, une société ou une copropriété et que vous déposez une première demande à la Commission vous devez joindre :**

- ✓ Liste de vos actionnaires, associés ou copropriétaires jusqu'à l'identification des personnes physiques. Cette liste doit contenir le nom et le prénom, ainsi que le nombre d'actions pour chaque actionnaire ou le pourcentage des actifs pour chaque associé et copropriétaire.

**Pour une demande de permis, de renouvellement de permis, de modification de permis ou de transfert de permis :**

- ✓ Certificat d'assurance attestant que chacun des navires (incluant sur celui-ci le nom ou le numéro de série du navire) pour lequel vous demandez un permis est protégé d'une couverture pour les activités de type commerciales, pendant la période d'exploitation du service autorisé par le permis, par une police d'assurance responsabilité civile maritime, protection et indemnité, pour une limite de garantie minimale :
    - a. de 5 000 000 \$ pour les navires d'une capacité supérieure à 12 passagers.
    - b. de 1 000 000 \$ dans les autres cas.
  - ✓ Copie certifiée conforme d'un avenant aux polices d'assurance (distinct du certificat d'assurance) qui précise que celles-ci ne peuvent être annulées, ni la couverture réduite sans qu'un avis écrit de 30 jours ne soit donné officiellement au Secrétariat de la Commission à son siège social.
  - ✓ Document qui atteste que chaque navire et son équipage devant être utilisés pour fournir le service satisfont aux exigences de la réglementation fédérale relative à l'inspection, à la capacité et à la sécurité des navires et à la compétence de leur équipage :
    - a. Pour les navires d'une capacité supérieure à 12 passagers :
      - Certificat d'inspection de navire délivré par Transports Canada.
    - b. Pour les navires d'une capacité de 12 passagers et moins, vous devez nous fournir un des documents suivants :
      - Lettre de confirmation de participation au Programme de Conformité des Petits Bâtiments (PCPB), émise par Transports Canada (valide pour une période de 5 ans).
- Note : Pour la 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de la validité de cette lettre, vous n'avez qu'à nous fournir le Rapport annuel de Conformité (RAC), document que vous devez remplir chaque année après l'obtention de cette lettre.

OU

- Lettre de participation conditionnelle au Programme de Conformité des Petits Bâtiments (PCPB), émise par Transports Canada (valide pour une durée déterminée).
- ✓ Preuve établissant la nécessité urgente et réelle d'un service additionnel pour chacun des navires qui sera utilisé (nouveau service de traversier).
- ✓ Document faisant foi de la transaction incluant la description du navire (transfert de permis).
- ✓ Certificat de décès, s'il y a lieu (transfert de permis).
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.
- ✓ Tout autre document pertinent à l'appui de votre demande.

**Pour une demande de maintien de permis (personne morale ou société) :**

- ✓ Liste des anciens et des nouveaux actionnaires de la compagnie avec le nombre d'actions pour chacun.
- ✓ Liste des anciens et des nouveaux associés avec le pourcentage d'actifs pour chacun.
- ✓ Document faisant foi de la transaction.
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande.

## Informations importantes pour le titulaire de permis

- ✓ Vous devez, s'il survient un changement dans les navires servant au transport ou dans les conditions et les restrictions d'exploitation de votre permis, faire modifier votre permis par la Commission avant de poursuivre vos activités.
- ✓ Vous devez, s'il survient un changement dans la qualification de votre équipage ou dans votre police d'assurance, informer la Commission et suspendre vos activités jusqu'à ce que la preuve documentaire au dossier permette à la Commission de maintenir votre permis.
- ✓ Vous devez afficher une copie de votre permis en vue du public lors de l'embarquement.

## Informations importantes pour le renouvellement de votre permis

Un permis de transport maritime de passagers est délivré pour une période maximale d'un an et expire le 31 mai de chaque année. **Lorsque le 15 juillet, le permis n'a pas été renouvelé en raison de l'insuffisance de la preuve documentaire au dossier, le demandeur doit payer un droit additionnel et compléter le dossier dans le délai que la Commission lui indique.**

## Tarif

Afin de déterminer le paiement que vous devez joindre à votre demande, veuillez consulter la liste « [Tarifs - Maritime](#) » (CTQ-345) disponible sur notre site Internet. Les modes de paiement possibles y sont également mentionnés.

Pour un renouvellement de permis, le montant à payer est disponible sur votre avis de renouvellement.

## Transmission de la demande

Faites parvenir le formulaire signé accompagné des documents exigés en utilisant l'une des façons suivantes :

**En ligne :** **C'est une façon simple et rapide qui permet d'effectuer le paiement de façon sécuritaire :**

Accéder au [www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca), sélectionner « Services en ligne » dans le bandeau et cliquer sur « [Transmission d'une demande](#) ».

**Par la poste :** Joindre le paiement à votre envoi à l'adresse suivante :

Commission des transports du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 7<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V5

## Pour nous joindre

**Site internet :** [www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca)

**Par téléphone :** Région de Montréal : 514 873-6424  
Ailleurs : 1 888 461-2433